



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 juillet 2017
19 heures 00

PP/GF

N° 002165

Finances - Mise en
non-valeurs - Budget
Ville.

Affiché le :

Le mardi 11 juillet 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 5 juillet 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe)

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale),
La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Il est présenté au conseil un état en date du 20/06/2017 sous le numéro de liste 2856870233, établi par la trésorerie d'Apt. demandant l'admission en non-valeurs de titres non recouvrables, essentiellement des titres d'eau de 2002 et 2003 émis sur l'ancien budget annexe de l'eau, repris sur le budget principal de la commune lors du transfert de la compétence eau à la Communauté de Commune du Pays d'Apt Luberon au 1^{er} janvier 2010.

Cet état s'élève à 19 999,85 euros.

Il est demandé au conseil la mise en non-valeurs de cette somme.

LE CONSEIL À LA MAJORITÉ

Accepte la mise en non-valeurs du montant ci-dessus

Autorise le Maire à signer l'état.

Dit que la somme de 19 999,85 euros est prévue au budget 2017 de la ville, article 6541.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI